

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale d'images sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIÈRE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

VIII — LES TROIS ESPIONS

La porte de la pièce servant de cabinet au lieutenant civil tourna sur ses gonds et livra passage à l'homme que venait d'annoncer M. de Villiers.

Cet homme à demi couvert de haillons, à la physionomie sinistre, à l'expression basse et repoussante, offrait bien le type de ces larrons de bas étage, espèce d'oiseaux de proie toujours prêts à se saisir de toutes les dépouilles qu'ils rencontrent.

Il entra dans la chambre en saluant profondément par une succession de courbettes qui dénotaient la flexibilité remarquable de sa colonne vertébrale.

— Approche, maître drôle ! dit brusquement M. d'Aumont en ne se donnant pas la peine de réprimer le signe de dégoût inspiré par la vue du misérable.

Celui-ci fit trois pas en avant.

— Aux ordres de monseigneur le prévôt, fit-il en se courbant plus, en core, au point d'imprimer à son individu la configuration d'un accent circonflexe des plus prononcés.

— Ah ! ah ! tu me connais donc ? demanda M. d'Aumont.

— Quel est celui de nous qui ne connaît pas monseigneur le prévôt de Paris, répondit effrontément l'espion.

— Tu sais alors que je n'ai pas pour habitude de faire quartier aux bandits de ta sorte.

Donc, si tu nous a trompés dans la mission qu'on t'a confiée n'attends de moi ni grâce ni pitié.

— Et si j'ai agi loyalement, monseigneur ?

— Je ratifierai les promesses que t'a faites M. le lieutenant civil...



Isolés tous deux, ils parurent n'être menagés un tête-à-tête....

— C'est-à-dire cent sous dans ma pochette et l'oubli de mes fautes ? dit le voleur, devenu employé de police, avec un accent de douceur hypocrite.

— Oui, répondit M. d'Aumont.

— Alors je puis me promener librement, et monseigneur peut compter les écus.

— Tu as donc réussi ? demanda vivement M. d'Aumont.

— Oui, monseigneur.

Tu peux nous livrer La Chesnaye ?

— Oui, monseigneur.

— Ce soir ?

— A l'instant même.

Le lieutenant civil adressa à son chef un regard de triomphe.

— Où et comment peut-on trouver le capitaine ? demanda brusquement le prévôt.

— De la façon la plus simple et la plus facile, répondit l'espion. Le capitaine La Chesnaye est en ce moment au centre de la foire, dans la loge d'un rôtisseur portant le No 27. Il soupe joyeusement

en compagnie de deux de ses hommes et d'un sergent de la maréchaussée, qui ignore sans doute en quelle compagnie il se trouve. Je crois qu'ils méditent tous trois un coup sur la loge d'un orfèvre qui touche à celle du rôtisseur.

— Comment peut-on le reconnaître ?

— Il porte un costume gris, brodé du soie noire, pourpoint

et grègues de même couleur en drap, bottes de cheval, une dague au pommeau de fer sans ornement, chapeau gris à la mode nouvelle avec une aigrette noire.

Il a pris l'apparence d'un fils de la bourgeoisie voulant jeter au vent les écus de son patrimoine ; le déguisement est admirable !

—Vous avez entendu ? dit le prévôt au lieutenant civil.

—Oui, monseigneur, répondit celui-ci.

—Eh bien ! faites vite ! Prenez cet homme avec vous ; il vous conduira.

Le lieutenant civil se précipita vers la porte ; mais en ce moment cette porte s'ouvrit brusquement, et un second personnage, mis à peu près dans le goût du premier, entra précipitamment.

Celui-ci avait le regard plus fin, la mine plus rusée que l'autre.

En reconnaissant le prévôt de Paris, il s'inclina profondément devant lui ainsi que devant le lieutenant civil ; mais prenant aussitôt la parole avant qu'on eût le temps de l'interroger :

—Messeigneurs, dit-il, si vous voulez prendre le capitaine La Chesnaye, il n'y a pas un instant à perdre ?

—Tu viens donc de le voir, toi ? demanda vivement le lieutenant civil.

—Je viens de lui parler, à lui même.

—Très-bien ! Et il est toujours dans la loge 27, chez le rôtisseur ?

—Dans la loge 27, chez le rôtisseur ! s'écria le nouveau venu avec étonnement. Mais vous vous trompez, monseigneur !

Le capitaine est dans le Champ-Crotté. Il vient, malgré l'heure avancée, de réveiller un maquignon pour lui acheter un cheval.

(On appelait Champ-Crotté un vaste terrain faisant partie de la foire et réservé exclusivement à la vente des animaux vivants et des bestiaux.)

—La Chesnaye dans le Champ-Crotté ! s'écria le prévôt. Mais ne m'as-tu pas dit que tu viens de le voir dans la boutique d'un rôtisseur ? ajouta-t-il en se retournant vers le premier arrivé.

—Sans doute ! Je l'affirme ! répondit celui-ci.

—Quel costume porte celui que tu as vu ? reprit le prévôt en revenant au second espion.

—Un costume militaire, monseigneur : justaucorps en buffle, hausse-col d'acier poli, chausses de drap rouge, bas de même nuance, chapeau allemand sans panache, épée au pommeau d'or. On jurerait un officier des armées de Sa Majesté !

—Morbien ! s'écria le prévôt avec colère, l'un de vous deux me trompe !

Malheur à celui-là !

—Rouge-gorge prétend-il donc aussi avoir vu le capitaine ? dit le deuxième arrivé en toisant le premier d'un regard de superbe dédain.

—Qui, je le prétends et je l'affirme ! répondit celui que l'on venait de désigner sous le nom de Rouge-gorge, sobriquet donné sans doute et que justifiait le long cou cramoisi du drôle, cou ressemblant plutôt à celui d'un animal dont on eût gratté vigoureusement la peau jusqu'au vif, qu'à celui d'une créature humaine.

Et je te dis que toi, Jean-sans-Rate, tu mens effrontément si tu prétends le contraire.

Jean-sans-Rate, dont le surnom devait provenir évidemment de la facilité avec laquelle il pouvait fourbir une longue course, facilité que rendait probable la maigreur excessive de son corps, Jean-sans-Rate se planta menaçant devant son interlocuteur.

—Tu oses soutenir que tu viens de voir La Chesnaye autre part que sur le Champ-Crotté ? dit-il avec colère :

—Oui, je le soutiens.

Je viens de le voir soupant dans la boutique d'un rôtisseur, dans la loge No 27, où il doit être encore, et, de plus, j'affirme qu'il portait un costume gris des pieds à la tête et qu'il avait tout l'air d'un jeune bourgeois en humeur de s'amuser.

—Et moi, j'affirme que je viens de lui parler sur le Champ-Crotté et qu'il était revêtu du costume militaire que j'ai décrit !

Le prévôt et le lieutenant civil demeuraient muets et embarrassés entre ces deux affirmations si contraires et soutenues si énergiquement.

—Quelle heure était-il quand vous l'avez vu ? demanda le prévôt, rouge d'impatience.

—Neuf heures sonnaient à Saint-Germain des Prés quand il entra chez le rôtisseur, dit vivement Rouge-gorge.

—Neuf heures retentissaient à l'horloge de la chapelle des Carmes déchaussés alors qu'il réveillait le maquignon, ajouta aussitôt Jean-sans-Rate.

—Mais par tous les diables de l'enfer, s'écria M. d'Aumont, il ne pouvait être à la fois et dans deux costumes différents à la même heure au centre et à l'extrémité méridionale de la foire...

Encore une fois, l'un de vous deux se joue de la justice !

—Je jure que je dis vrai ! fit Jean-sans-Rate.

—J'atteste que je ne mens pas ! dit Rouge-gorge.

—Monseigneur, reprit vivement le premier des deux espions, je connais parfaitement La Chesnaye ; j'ai servi durant six mois sous ses ordres en Picardie.

—Et moi, ajouta le second, j'ai combattu avec sa bande la maréchaussée de Bretagne dans la forêt de Machecoul, il y a à peine une année.

—Enfin, je viens de lui parler de ma propre bouche.

—Et moi, je viens de le voir de mes propres yeux.

—Que monseigneur le prévôt me fasse accompagner sur le Champ-Crotté, et j'engage ma tête que je lui livre le capitaine La Chesnaye !

—Que monseigneur le prévôt donne l'ordre qu'on vienne avec moi chez le rôtisseur, et si on n'y arrête pas le capitaine, que je subisse la grande et la petite torture !

M. d'Aumont rougissait de colère.

—Encore !... toujours ! s'écria-t-il.

Puis, reprenant tout à coup le calme par un effort puissant de volonté :

—Appelez le lieutenant de robe courte qui doit être arrivé ! dit-il au lieutenant civil.

Le magistrat en sous-ordre qui, depuis quelques instants, n'osait pas affronter les regards de son chef, obéit avec empressement.

Ouvrant vivement la porte :

—Monsieur d'Aubusson ! appela-t-il à haute voix.

Un nouveau personnage, vêtu de noir, quitta aussitôt un siège qu'il occupait dans la pièce précédant le cabinet du lieutenant civil et s'avança vers celui-ci.

C'était le lieutenant de robe courte dont nous avons plus haut expliqué les attributions.

—Monsieur d'Aubusson, dit rapidement le prévôt de Paris, vous allez prendre avec vous dix de vos meilleurs archers, accompagner cet homme et arrêter sur l'heure celui qu'il vous désignera. Puis vous me ramènerez moi, sous bonne garde, l'un et l'autre.

Surtout surveillez bien celui-ci, vous m'en répondez au nom de la justice.

Et M. d'Aumont désigna Jean-sans-Rate.

—Vous, monsieur de Villiers, ajouta-t-il en s'adressant au lieutenant civil, faites-vous suivre par vos exempts et courez avec celui-là à la loge indiquée.

Allez, messieurs ! agissez rapidement et avec intelligence. A votre retour je saurai qui je dois punir et qui je dois récompenser !

Le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte s'inclinèrent sans répondre, puis l'un saisit par le bras maître Rougegorgue et l'autre maître Jean-sans-Rate.

A l'instant où ils allaient sortir tous quatre, un bruit de pas précipités retentit sur l'escalier

—Ah ! s'écria avec joie le lieutenant civil, c'est Laurent sans doute, et celui-là va certainement éclaircir la situation.

Et se précipitant vers un troisième individu, qui, moins mal vêtu que les deux premiers individus cependant, ne paraissait pas de condition sociale meilleure, il le prit par le bras et l'entraîna jusque devant le prévôt avec une énergie qui dénotait le désir violent éprouvé par le digne magistrat de sortir de la perplexité dans laquelle il était plongé.

—As-tu vu La Chesnaye ? demanda-t-il d'une voix brève.

—Oui, monseigneur ! répondit Laurent.

—A quelle heure ?

—Comme neuf heures sonnaient à la fois à Saint Germain des Prés et à la chapelle des Carmes, c'est-à-dire il y a moins de dix minutes.

—Ah ! fit le prévôt avec un soupir de satisfaction. Et où cela l'as-tu vu ?

—A côté de la porte Saint-Germain.

—A côté de la porte Saint-Germain ! s'écria M. d'Aumont, tandis que lui et le lieutenant civil, Rougegorgue et Jean-sans-Rate se regardaient avec stupéfaction.

—Oui, monseigneur, continua tranquillement Laurent. Au moment même où le capitaine allait descendre de cheval pour pénétrer dans la maison de Jonas, ce juif qui tient, ainsi que vous ne l'ignorez pas, une académie de jeux, à l'entrée même de la foire.

—Impossible ! s'écria le prévôt.

—Je vous affirme, monseigneur, que je viens de voir le capitaine qui est en ce moment dans la maison indiquée, à telles enseignances même qu'il est revêtu de son long manteau rouge, qu'il porte la tête nue comme cela est son habitude.

—Impossible ! répéta le lieutenant civil.

—Oh ! fit Laurent avec assurance, je connais bien le capitaine, et si monseigneur veut me prêter main-forte, je lui promets de lui conduire ici La Chesnaye avant qu'une demi-heure soit écoulée.

Encore une fois, non seulement je l'ai vu, mais il m'a parlé, et me croyant encore à son service il m'a ordonné d'aller surveiller les actions de monseigneur le prévôt...

—Quoi ! s'écria M. d'Aumont, il connaît ma présence ici, quand j'arrive à l'instant, quand chacun ignorait ma venue ?

—Oui, monseigneur.

—Mais la maison de Jonas se trouve à l'extrémité de la foire opposée à celle où est le Champ-Oroté, dit le lieutenant civil.

—Sans doute, monseigneur, dit Laurent qui ne comprenait évidemment rien à cette observation.

—Partez, messieurs, dit brusquement le prévôt en s'adres-

sant aux deux lieutenants, et exécutez rigoureusement les ordres que je viens de vous donner.

Quant à toi, l'ami, ajouta-t-il en posant son doigt sur l'épaule de Laurent, tu vas me conduire immédiatement chez Jonas.

Et s'adressant ensuite à deux des scribes placés dans la pièce précédente, et dont la porte était demeurée ouverte :

—Que l'on fasse former sur-le-champ toutes les portes de la foire, continua-t-il en se tournant vers l'un d'eux, que personne ne sorte sans mon ordre.

Le scribe se précipita vers l'escalier et disparut à la suite du lieutenant civil et du lieutenant de robe courte qui tous deux descendaient en compagnie de Rougegorgue et de Jean-sans-Rate.

—Vous, monsieur, dit le prévôt en s'adressant au second commis, courez à la porte Buoi, vous y trouverez mes gardes d'escorte, vous leur ordonnerez en mon nom de mettre pied à terre et de venir ici me rejoindre sans perdre une seconde.

Le deuxième scribe s'élança aussi rapidement que l'avait fait son collègue.

—Dussé-je faire arrêter tout Paris cette nuit, dit M. d'Aumont en frappant le plancher du talon de sa botte avec une colère qu'il ne cherchait plus à maîtriser, j'aurai cet homme entre mes mains !

IX

L'HOMME AU MANTEAU ROUGE

C'était rue Saint-André-des-Arts, en face du couvent des Grands-Augustins et a quelques pas de la porte Buoi, que le comte de Bernac avait quitté M. d'Aumont.

Le jeune gentilhomme était parti au galop.

Prenant une direction opposée à celle suivie jusqu'alors par lui et son compagnon, il avait descendu, durant quelques instants, la rue Saint-André-des-Arts ; puis, se jetant brusquement à droite, il s'était élanqué dans la rue de l'Éperon, laquelle longeait à cette époque une partie de l'enclos du cimetière de Saint-André.

Précipitant sa course rapide en dépit de l'obscurité et du mauvais état des chaussées, mais maintenant vigoureusement sa monture, il avait gagné la rue du Jardinnet.

Après avoir atteint l'angle de cette rue, il avait modéré l'ardeur du genêt d'Espagne, et l'avait contraint à reprendre le pas.

On était aux premiers jours de mars, nos lecteurs le savent, et à cette époque de l'année les nuits sont encore souvent très-froides.

Effectivement, une bise glaciale, soufflant du nord-ouest, faisait grincer sur leurs triangles les girouettes des hôtels et les enseignes des marchands.

De grands nuages noirs courant rapidement dans le ciel, se déchiraient çà et là, sous la force de la brise impétueuse, et permettaient de temps à autre à un rayon de la lune, qui venait de se lever à l'horizon, de glisser jusque sur la terre, où se projetait sa lueur tremblotante en traînées argentées.

Attirant à lui les pans de son collet fourré pour se prémunir sans doute contre les atteintes pernicieuses du froid, le comte continua sa route jusqu'à l'endroit où la rue du Jardinnet se soude à la rue du Paon.

Se dirigeant dans cette voie nouvelle en face de laquelle s'ouvrait la porte Saint-Germain qui, de même que la porte Buoi, communiquait avec le champ de foire, il longea durant quelque

secondes le côté droit des maisons, et arrivé à la hauteur de l'une d'elles, il s'arrêta brusquement.

Se penchant sur la selle, il heurta doucement du doigt "huis clos hermétiquement.

Sans nul doute, quelqu'un attendait aux aguets, derrière la porte, car cette porte s'entr'ouvrit aussitôt et un homme s'avança dans la rue.

Le comte sauta à terre ; l'homme prit, sans mot dire, la bride du genêt d'Espagne, et M. de Bernac pénétra dans l'allée profondément obscure servant d'entrée à la maison.

Cinq minutes s'écoulèrent sans que ni l'homme ni le cheval ne bougeassent, et sans que le plus léger bruit se fit entendre dans le logis.

Puis à la place du gentilhomme élégant qui venait de pénétrer dans la maison, on sortit un homme de haute stature, enveloppé dans les plis d'un énorme manteau rouge qui ne permettait pas de voir le costume qu'il portait.

Cet homme était tête nue et une barbe noire et épaisse lui couvrait une partie du visage, tandis que ses cheveux de même nuance, rabattus sur le front, cachaient presque ses yeux.

Il paraissait être âgé de dix ans de plus au moins que le comte de Bernac, dont il possédait la taille et la corpulence.

Prenant les rênes de la monture, il s'élança en selle sans, non plus que ne l'avait fait le jeune seigneur, prononcer une parole.

Le vêtement qui le recouvrait était tellement vaste, que ses plis tombaient sur la croupe, sur l'encolure et sur les flancs du genêt d'Espagne, dont il devenait difficile alors d'admirer les formes et de distinguer la robe.

Brandant la main, le cavalier partit rapidement dans la direction de la porte Saint-Germain qu'il atteignit promptement et qu'il franchit sans ralentir l'allure de son cheval.

Neuf heures retentissaient en ce moment et à la fois au nord et au sud, à l'orient et à l'occident du champ de foire, c'est-à-dire à Saint-Germain des Prés, à la chapelle des Carmes, aux Grands-Augustins et au couvent des Cordeliers.

L'homme au manteau rouge pénétra dans l'enceinte de la foire, et promena autour de lui un regard rapide.

Ce regard sembla avoir rencontré ce qu'il cherchait, car le cavalier se dirigea droit vers l'angle formé par la première travée et le chemin circulaire qui suivait l'enceinte.

A cet endroit, un individu se tenait accroupi par terre ; mais en apercevant celui qui venait vers lui, il se redressa vivement.

—C'est toi, Laurent ? dit l'homme au manteau rouge d'une voix rude, contrastant étrangement avec l'organe doux et agréable qu'avait fait entendre le comte de Bernac, qui tout à l'heure montait le magnifique genêt d'Espagne.

—Oui, capitaine ! répondit en tressaillant le personnage interrogé.

—Rien de nouveau, ici ?

—Non, capitaine.

—Où sont le lieutenant civil et la maréchaussée.

—A la porte de Buoi.

—Le prévôt de Paris est avec eux ?

—Je l'ignore.

—Mais moi, je te l'apprends.

—Bien, capitaine.

—Tu vas te rendre à la porte de Buoi, et surveiller attentivement toutes les démarches du prévôt et de ses agents.

—Oui, capitaine.

—Eh bien, va ! et que le diable soit avec toi !

Laurent fit un signe affirmatif et s'éloigna aussitôt.

L'homme au manteau le regarda un moment, puis il parut vouloir revenir sur ses pas, car il tourna sa monture à gauche et s'éloigna à son tour.

Laurent, qui tout d'abord était parti d'un pas rapide, s'arrêta soudain en s'abritant derrière une loge dont l'ombre épaisse le plaçait dans une obscurité complète.

Avant de doucement le tête, il sembla épier d'un œil vigilant le cavalier auquel il venait de parler, puis voyant celui-ci gagner au pas de son cheval une maison située sur le champ de foire, mais de l'autre côté de la seconde travée, il sourit avec une satisfaction évidente :

—Il va bien chez Jonas, murmura-t-il. D'ailleurs, pourquoi se serait-il défié de moi ? Il ne se doute de rien !

Et ouvrant le compas de ses longues jambes, il se précipita en courant dans la direction de la porte Buoi.

Mais il paraît que si Laurent avait l'œil vigilant, l'homme au manteau rouge l'avait plus vigilant encore, car à l'instant où le premier, quittant son poste d'observation, bondissait en avant et disparaissait dans l'ombre, le cavalier laissa échapper de ses lèvres un ricanement sec et moqueur.

Puis, enlevant son cheval avec une merveilleuse adresse, il le fit pirouetter sur les pieds de derrière et lui enfonga les éperons dans les flancs.

Le cheval, par le mouvement brusque qu'il venait d'exécuter, se trouvait directement en face de la porte Saint-Germain, par laquelle il venait de sortir de la ville.

Avec la rapidité d'une flèche lancée par une main puissante, il franchit sans contrainte, cette même porte, et en rentrant dans Paris à fond de train, il atteignit, en moins de deux secondes, l'endroit de la rue du Paon où s'était arrêté le comte de Bernac.

Sans doute encore on attendait le retour du cavalier au manteau rouge, car la porte de la maison était entr'ouverte, et le même individu qui avait gardé le genêt d'Espagne se tenait sur le seuil.

Le cavalier lui jeta les rênes, comme l'avait fait le comte, et disparut précipitamment dans la maison.

Tout cela avait été accompli avec une telle rapidité que personne dans la foire, autre que Laurent, n'avait pu apercevoir la présence du mystérieux personnage.

Il faut dire aussi que cette partie des travées, placées près de la porte St-Germain, étant exclusivement réservée aux drapiers, dont le commerce fleussait avec le jour, était toujours à peu près déserte la nuit venue.

Seul, la maison de jeu du juif Jonas donnait à ce côté de la foire quelque animation ; mais, à cette heure, le jeu était dans toute sa fougue, et aucun des joueurs ne songeait à quitter la partie.

Les quelques valets qui attendaient leurs maîtres, ou se tenaient là à la disposition du premier venu devant l'académie de jeux, étaient déjà trop éloignés de la porte pour que, dans l'ombre de la nuit et dans cette partie obscure de la foire, ils eussent pu remarquer la courte apparition de l'homme au manteau.

Personne donc n'avait vu celui-ci.

Après cinq nouvelles minutes d'attente, le personnage qui maintenant le cheval se vit relevé de son emploi.

Le comte de Bernac venait de mettre le pied dans l'étrier.

Il rassembla ses rênes, et, sans même remercier le valet, il remonta au pas la rue du Paon.

Le jeune seigneur sifflait entre ses dents un air de chasse et caressait de sa main blanche et élégante sa fine moustache noire et son menton soigneusement rasé, ainsi que le voulaient les plus récentes lois de la mode qui commençait à proscrire les barbes longues si fort portées sous les règnes précédents et sous la première partie de celui d'alors.

Bientôt il atteignit la porte Saint-Germain, que sa monture faiblissait pour la troisième fois depuis un quart d'heure, et, tournant à gauche après avoir pénétré dans l'enceinte de la foire du côté opposé à celui vers lequel s'était dirigé l'homme au manteau pour aller trouver Laurent, il s'arrêta devant la porte d'une maison de pauvre apparence, mais dont l'ardent écoulement des lumières qui s'échappaient par les fenêtres, et le bruit joyeux de voix riieuses entremêlé de chant et de cris partant de l'intérieur, contrastaient singulièrement avec la muraille noire et crevassée qui s'élevait sur la rue.

Cette maison était celle qu'avait louée Jonas, le Juif tenant une académie de jeux, au prix fabuleux de quatorze cents livres pour quinze jours.

M. de Bernac mit pied à terre, livra les rênes du genêt d'Espagne à l'un des cinq ou six valets qui stationnaient sur le seuil, ainsi que nous l'avons dit, et pénétra dans le logis.

X

L'ACADÉMIE DE JEUX

Une académie de jeux, au commencement du dix-septième siècle, n'était pas malheureusement chose rare à Paris, où, dit l'Estoile, on comptait quarante-sept brelans autorisés, payant chacun à la magistrature une redevance d'une pistole par jour, et plus du triple de maisons clandestines.

Mais à l'époque de la foire Saint-Germain, alors que Paris voyait affluer dans son enceinte une quantité incommensurable de gentilshommes, de bourgeois, de clercs de tous pays et de toutes provinces, le nombre des académies de jeux subissait un accroissement fabuleux.

La funeste et ruineuse passion du monarque pour ce coupable amusement, en donnant l'exemple à toutes les classes de la société, avait développé ce vice dans des proportions réellement extraordinaires.

« Le 23 février 1605 le roy, dit l'Estoile, perdit sept cents écus à la foire Saint-Germain en jouant à trois dés avec M. de Villars. »

Quelques années plus tard, à la date du 18 janvier 1609, nous trouvons dans les Chroniques royales de Sully la copie de cette lettre adressée par Henri IV et qui donne la preuve de l'amour de ce prince pour les jeux du hasard.

« Mon ami, j'ai perdu au jeu vingt deux mille pistoles (plus de six cent mille francs d'aujourd'hui) que je vous prie de faire incontinent mettre des mains de Fydeu qui vous rendra celle-ci, afin qu'il les distribue aux particuliers auxquels je les dois, ainsi que je lui ai commandé.

« Paris, ce lundi matin 18 janvier (1609).

« Signé : HENRI. »

Cette conduite de Henri IV porta aux mœurs une funeste atteinte ; le souverain révoqua en quelque sorte, par exemple, les lois anciennes qui défendaient le jeu, et ces grandes qualités mêmes aggravèrent le mal en rendant moins honteuse une passion qu'elles entouraient de leur prestige.

Les courtisans ne se firent pas faute d'imiter le maître, et la ville imita la cour.

D'après ce que nous venons de dire, on comprendra facilement l'affluence du monde qui devait se rencontrer dans chaque académie de jeu, et lorsque nous ajouterons que celle tenue par Jonas était la plus renommée, et passait pour posséder les banquiers les plus riches, on ne s'étonnera pas qu'elle fût le lieu de rendez-vous des joueurs les plus déterminés et les plus avides d'émotions et de gains.

Aussi, lorsque M. de Bernac gravit les marches de l'escalier communiquant avec le premier étage, où se trouvaient les salles de jeux, se heurta-t-il contre des groupes nombreux disséminés sur les degrés : les uns offrant le type morne et désolé de ces sacrificeurs du hasard maltraités par la fortune ; les autres étalaient la joie du triomphe, et faisant sauter dans leurs mains les pistoles qu'ils venaient de ramasser sur le tapis vert des tables.

Le comte, saluant quelques-uns, mais saisi par le plus grand nombre, atteignit la première salle où régnait un bruit formidable, bruit causé par le roulement des dés sur le bois, par le manèment des pièces d'or ou d'argent, par les cris des joueurs, par les blasphèmes, par les exclamations d'enthousiasme, par les disputes s'engageant sur un point, par les rires éclatant sur un autre.

Gentilshommes de robe et d'épée, grands seigneurs et financiers, écoliers et clercs, bourgeois et magistrats, commis et marchands, la cour, la ville, le palais, la province et le peuple se coudoyaient là sans souci et sans vergogne, sans s'occuper des distinctions de rangs ni de castes, offrant le spectacle bizarre de la réunion de toutes les classes à une époque où chacune d'elles était séparée de l'autre par une ligne de démarcation presque toujours infranchissable.

Parmi ces joueurs de tous rangs et de toutes conditions, deux surtout se distinguaient par le délabrement de leurs costumes qui, de riches et de brillants qu'ils avaient dû être précédemment, étaient devenus d'horribles accoutrements, hideuse livrée du vice, portée avec une insouciance et une aisance décelant le peu de cas que faisaient les deux joueurs des sourires méprisants qu'ils provoquaient.

Ces deux hommes, placés chacun à une table différente mais voisine, sacrifiaient au dieu du jeu avec un malheur remarquablement égal.

Leurs adversaires gagnaient presque à tous coups, et cependant, en dépit des haillons qui les couvraient et qui attestaient le piètre état de leur bourse, ils faisaient face à toutes les pertes avec un sang-froid de grand seigneur et une loyauté incontestée.

— Jehan de la Potence et Jacques le Baguenaud peuvent bien s'appeler désormais Jehan et Jacques les Malhanceux ! dit l'un des joueurs en ramassant une somme assez ronde provenant du gain.

— C'est vrai ! répondit celui que désignait le premier nom. J'ai perdu toute la soirée.

— Et moi aussi ! ajouta le second.

— Que diras Jonas qui nous a confiés le soin de sa banque ?

— Bah ! il dira ce qu'il voudra. Je joue loyalement, tant pis si la chance me tourne le dos.

— Eh bien ! je vais profiter de votre malheur, reprit le joueur qui venait de gagner. Dix pistoles à chaque table !

Les dés roulaient, le joueur gagna.

— Je double ! dit-il en laissant tout.

Jehan de la Potence et Jacques le Baguenaud, les deux employés de Jonas, perdirent encore.

La foule était émerveillée. Les joueurs abondaient contre les banquiers.

— Sulpice les Jambes-Torses nous ruine ! murmura Jehan. Le jeu continua, devenant de plus en plus ardent.

Les indécis, les timides s'étaient laissés tenter par le bonheur de Sulpice, le joueur heureux, et pontaient rondement contre la banque.

Jehan et Jacques perdirent quelques coups encore, puis vint enfin un coup formidable.

Des sommes énormes, relativement au jeu ordinaire, étaient tenues de tous côtés.

Jehan, Jacques et Sulpice échangeaient un rapide regard.

Sulpice tenait les dés pour l'assemblée.

— Trois ! dit-il.

— Cinq ! répondit aussitôt Jacques le Bagueaud.

— Sept ! fit Sulpice en passant à l'autre table.

— Dix ! répondit Jehan de la Potence.

La chance venait de tourner, la banque gagait.

Les joueurs reculèrent en voyant leur espérance déçue.

— Je double ! dit Sulpice.

Les autres l'imitèrent, la banque gagna encore.

Les écus d'or, les testons, les pistoles, les sous d'argent s'entassaient devant Jehan et devant Jacques.

Le troisième coup les poutes furent moins nombreux, la banque perdit ; ce changement ranima de nouvelles ardeurs et de plus vives espérances. Le jeu reprit avec une animation nouvelle.

Faut-il le dire ? Jehan de la Potence, Jacques le Bagueaud et Sulpice les Jambes-Torses étaient ce que l'on a appelé depuis et ce qu'on appelait déjà alors des « allumeurs. »

Ils excitaient adroitement les écus à sortir des poches pour s'emprisonner dans la caisse de Jonas.

M. de Bernac avait sans doute une grande habitude de ces sortes de tripots, car il ne parut nullement étonné, lui, l'élégant seigneur, d'avoir à se frayer un passage au milieu de la foule outrageusement mélangée qui encombrait la première salle.

Traversant donc cette foule en se glissant adroitement et rapidement entre les tables et les joueurs, il gagna la seconde salle qui, attenant à une troisième, formait le centre de l'étage.

Cette seconde pièce plus grande, mieux éclairée, moins bruyante que la première, n'était pas cependant moins encombrée de monde que celle qui la précédait.

On n'y voyait aucune table de jeu.

De nombreux sièges dispersés de toutes parts formaient comme des îlots autour desquels circulaient les flots d'une foule toujours et incessamment agitée.

Chaque siège, inutile de le dire, était garni, de son propriétaire ou plutôt de son locataire provisoire.

À première vue, la société qui s'étouffait volontairement entre les parois de cette pièce paraissait beaucoup moins mêlée et beaucoup plus choisie que celle encombrant la première salle.

Là le velours, le satin, la soie, les plumes, les aigrettes, les fourrures, les bijoux ruisselaient et épanouissaient leurs mille couleurs sous le feu des bougies de cire brûlant dans des candélabres, dans des supports attachés aux murailles et dans des lustres suspendus au plafond.

Quinze ou vingt femmes richement parées, presque toutes jeunes et belles, occupaient chacune un fauteuil autour duquel se groupait une cour empressée et brillante.

Des saillies joyeuses, des compliments ampoulés, des interrogations facétieuses, des réponses spirituelles ou burlesques se croisaient de toutes parts un milieu d'un brouhaha général.

De temps à autre cependant un grand silence se faisait, puis à ce silence succédait tantôt un tonnerre de bravos, d'applaudissements et de cris louangeux, tantôt un éclat de rire homérique et des sifflets méprisants.

Voilà quelle était la cause de ce silence, suivi presque aussitôt de cet éclatant tumulte.

D'abord, cette foule qui paraissait inactive se livrait cependant à toutes les émotions du jeu.

À l'extrémité de la salle se dressait une estrade sur laquelle était placée une table.

Sur cette table étaient deux urnes énormes en magnifique marbre blanc.

Derrière chacune de ces urnes se tenait debout un homme à la physionomie froide et impassible, et revêtu d'une sorte d'uniforme vert et rouge.

Entre ces deux hommes, et, par conséquent, placé devant la table entre les deux urnes, on voyait assis un vieillard à l'air vénérable, et dont les regards éteints attestaient une obéissance complète.

De l'autre côté de la salle, c'est-à-dire à côté de la porte d'entrée que venait de franchir le comte de Bernac, un quatrième personnage, vêtu du même uniforme que les deux premiers, debout sur l'estrade, était placé devant un petit bureau de bois de chêne, sur lequel était ouvert un grand registre.

À côté de ce registre étaient posés une écritoire, des plumes et une paire de longs ciseaux.

Le jeu que jouaient ceux qui pénétraient dans la seconde pièce s'appelait « la blanche ou jeu de blanche. »

C'était la loterie à sa première apparition en France.

Chaque personne, homme ou femme, désirent prendre part au jeu s'adressait, en entrant, à la personne placée derrière le bureau et lui remettait un écu ou une pistole, suivant les conditions imposées. Chez Jonas, la « blanche » ne se jouait qu'à une pistole la partie.

En échange de la pistole donnée, le joueur écrivait une devise, un nom, un chiffre, le signe qu'il voulait enfin, sur la feuille du registre.

Le préposé prenait ses ciseaux, découpait la partie de la feuille sur laquelle était tracé le signe, roulait le papier et le déposait dans une boîte placée à côté de l'écritoire, puis il transcrivait ce même signe donné par le joueur sur un petit carton qu'il remettait à celui-ci.

Ce carton portait un numéro, que le greffier traçait en double sur le papier roulé.

Le joueur entrait alors dans la salle et allait se mêler aux groupes, riant, causant, devisant en attendant le commencement du jeu.

Lorsque le nombre de billets assigné par le banquier était pris, on portait ces billets, en grande cérémonie, dans l'une des deux urnes placées sur la table de l'estrade.

Dans l'autre urne, on déposait une certaine quantité de petites boîtes cachetées, autant de boîtes qu'il y avait de billets vendus.

Alors l'aveugle plongeait à la fois ses deux mains dans les deux urnes, la main droite dans l'urne aux billets, la gauche dans celle aux boîtes, puis il retirait ensemble une boîte et un billet.

Aussitôt chacun des deux hommes se tenant debout aux deux côtés de l'aveugle s'emparait d'un objet.

Le premier lisait à haute voix la devise, le nom, le chiffre,

on montrait le signe qui se trouvait sur le papier déroulé, en prononçant d'une voix claire le numéro d'ordre.

Le gagnant s'approchait alors, remettait le carton qu'il avait reçu en échange de sa pistole, et prenait la boîte des mains du second individu, boîte qu'il était obligé, d'après les règles du jeu, d'ouvrir toute grande, afin que la foule des joueurs pût en voir le contenu.

Or, il faut dire que, sur cinquante boîtes, quarante-neuf étaient vides et une seule contenait un lot, lot d'ordinaire magnifique, il est vrai, et consistant le plus souvent en un riche bijou.

Mais enfin, d'après la règle établie, il y avait quarante-neuf perdants pour un gagnant, et le nombre des mauvaises chances l'emportant de beaucoup sur celui des bonnes, bien peu étaient favorisées par le sort.

De là ce silence dont nous avons parlé, et qui régnait dans la salle chaque fois que l'aveugle plongeait ses mains dans les urnes; ces trépignements d'enthousiasme lorsque le gagnant empoignait un lot; ces rires et ces sifflets, lorsqu'il ouvrait une boîte vide.

Comme il y avait autant de boîtes que de billets, le tour de chacun arrivait successivement, ce qui rendait le jeu fort long.

Les boîtes vides s'appelaient des «blanches», du mot italien «bianca», parce que l'intérieur en était blanc. De là le nom par lequel on désignait ce jeu, qui faisait alors fureur dans la haute classe de la société.

À l'instant où le comte de Bernac entra dans la salle, on venait de proclamer un lot gagnant, et les braves célébraient de toutes parts.

XI

CATHERINE

L'heureux joueur tenait à la main sa boîte ouverte, et montrait à l'assemblée le bijou qu'elle contenait.

Ce bijou était un magnifique nœud de corsage, comme les femmes en portaient alors, fait en pierres turquoises merveilleusement enchâssées dans une montre en or émaillé.

Aussi, parmi les cris d'enthousiasme qu'avait provoqués ce gain superbe, les exclamations des joueuses avaient-elles de beaucoup dominé les braves des joueurs.

Le gagnant était un homme, jeune encore, de taille moyenne, mais bien fait de sa personne et doué d'une élégance remarquable.

Vêtu à peu près dans le même goût que le comte de Bernac, c'est-à-dire à la dernière mode du temps, il portait un pourpoint de couleur «Espagnole ma ade» (nuance jaune soufre, à laquelle on avait donné ce singulier nom), des chausses de soie écarlate, et un collet de peau de santour.

Une admirable épée toute garnie de diamants pendait à son côté.

En s'avancant au milieu de l'assemblée, cet homme, sans nul doute personnage d'importance de la cour, se trouva face à face avec le comte de Bernac qui venait d'entrer.

Il poussa une exclamation de joyeuse surprise.

—Eh ! Bernac ! s'écria-t-il en démenant le bras droite, en branlant la tête, en changeant de pied, en prenant ces allures déhanchées qui commencent si fort à être de bon goût; que te voilà brave ! mon bel ami ! tu es plus frais et plus épanoui qu'un rose !

—Bonsoir La Guiche ! répondit le comte en tendant la main au jeune seigneur.

—Qu'es-tu devenu depuis cinq jours que tu es introuvable ?

—Il a été cloîtré par sa maîtresse ! répondit un gentilhomme qui venait de saluer également M. de Bernac.

—Le crois-tu d'Herbaut ?

—Par Dieu ! Cette cruelle, cette rebelle ne devait-elle pas finir par rendre les armes à ce beau front, à cette moustache si bien tressée ? et puis ce beau collet de peau de santour ! O'est pour en mourir !

En ce moment une jeune femme qui depuis l'entrée de Bernac dans la salle, n'avait pas un seul instant détaché ses beaux yeux du jeune seigneur se leva de son siège et marcha résolument et sans la moindre apparence d'embarras vers le groupe formé autour du nouvel arrivant.

—Bonsoir, comte ! dit-elle familièrement en souriant à Bernac, de façon à laisser voir tout l'éclat de l'émail de ses dents blanches et admirablement rangées entre le corail de ses lèvres entr'ouvertes.

Cette charmante personne, âgée au plus de vingt-cinq ans, du moins à en juger par la fraîcheur de son visage, était petite de taille et mignonne dans toute sa gracieuse personne.

Une magnifique chevelure brune couverte de poudre à la violette et retroussée autour d'un gros tampon sur le sommet du crâne figurait une poire volumineuse.

Eh bien ! en dépit de ce dévergondage de la mode, cette femme était jolie dans toute la plus véritable acception du mot.

Ses grands yeux, aux prunelles veloutées nageant dans le blanc limpide de l'œil, s'abritaient sous deux longues paupières extrêmement mobiles et frangées de longs cils d'ébène frisés et soyeux.

Son nez, fin, légèrement retroussé du bout, donnait à sa physionomie cette expression mutine et rieuse qui s'accorde si bien avec la fraîcheur de la jeunesse.

Sa bouche, bien arquée, dessinait en s'ouvrant deux fossettes coquettes et provoquantes qui se creusaient dans des joues aux contours arrondis.

Son menton rond n'était pas trop déparé par la mouche qui en cachait cependant une large partie.

Enfin ses cheveux, relevés en arrière, découvraient un front pur et légèrement bombé.

Au salut et au sourire de sa ravissante interlocutrice le comte de Bernac avait répondu par un clinement de paupières et par un geste de la main qui dénotaient, aux yeux de l'observateur le moins clairvoyant, une familiarité évidente.

Puis, portant à ses lèvres la blanche main qui lui était offerte :

—Bonsoir, ma reine d'amour, dit-il d'un ton moitié galant moitié railleur.

—Ah ! baronne, s'écria d'Herbaut, si vous m'avez conseillé si bien Bernac, je le dirai à Roquelaure !

—En ce cas, il vous faudra aller à Bordeaux, monsieur le marquis.

—Bah ! Roquelaure est donc là-bas ?

—Sans doute, puisque M. d'Éperon y est, et vous connaissez bien le proverbe à propos de Roquelaure et d'Éperon, les deux inséparables : Qui toque l'un toque l'autre !

—Silence, messieurs ! dit d'Herbaut. Voici l'aveugle qui tire un nouveau billet.

Effectivement, les conversations se turent subitement dans toutes les parties de la salle et l'attention de l'assemblée entière se porta vers le bureau placé au fond sur l'estrade.

L'aveugle venait de plonger ses deux mains dans les urnes et d'en retirer un billet roulé et une boîte.

Les deux proposés s'emparèrent aussitôt des objets tirés, et l'un proclama le numéro de la devise.

L'un et l'autre correspondaient au carton que tenait à la main le marquis d'Herbaut.

Le gentilhomme s'avança vivement.

—A moi ! dit-il.

Le second employé lui remit la boîte.

D'Herbaut, le regard ému, ouvrit le couvercle ; mais il poussa une sourde exclamation et fit une légère grimace.

La boîte était vide : c'était une « Blaque. »

Aussitôt les rires, les sifflets, les bravos ironiques, les rattle-ries et les quolibets éclatèrent de toutes parts.

Le tumulte résultant de ce nouveau tirage avait déplaqué ou disjoint les groupes de causeurs.

Le comte de Bernac, se reculant un peu en arrière, laissa d'autres gentilhommes se placer entre lui et son ami La Guiche, et faisant un signe imperceptible à la jeune et jolie femme dont nous avons parlé, il gagna lentement l'embrasure de l'une des fenêtres ouvrant sur la rue.

La jeune femme l'avait suivi, et là, isolés tous deux, il parurent s'être ménagé un tête à tête.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Un Gascon à un autre :

—Est-ce quelle est vraie, cette histoire que tu viens de me raconter ?

L'autre, après avoir longtemps réfléchi :

—Ma foi, je ne sais plus trop !

* * *

Philosophes de boulevard.

—Pourquoi dit-on qu'il faut du courage pour regarder la vie en face ?

—Parce qu'elle n'est guère jolie.

—Il faut pourtant que, comme certaines femmes jades, elle ait des charmes cachés pour que tant de gens aient de la peine à la quitter !

* * *

Deux rûpés de la haute vie étaient assis à une table de café. L'un d'eux consultait avidement le Bottin.

Il tournait et retournait les pages avec les signes évidents d'une cruelle déception.

Tout à coup, il repoussa le volume avec colère.

« Que cherches-tu donc ? demanda son camarade.

« Ces dictionnaires sont vraiment mal faits, répondit le jeune homme. On vole le public... Je cherchais Usuriers... Ça n'y est pas ! »

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

Première Série—Le Roi des Voleurs, Le Trésor de Strongrey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duc de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

Deuxième Série—Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argentin.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Émile l'empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, coûtent et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livre domiciliaire), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & Cie., ÉDITEURS,
Boîte 1986 475 Rue Oraig, Montréal